

Instructions

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : 00 49 (0)9605-92206-27

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 101757

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !

- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !

- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des

consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à la destination

Cette pompe immergée a été conçue pour l'amenée d'eau dans des bassins de jardin, des fontaines, des vasques à eau ou similaires. Elle peut amener de l'eau par le biais d'un raccordement à tuyau ou être utilisée avec les tubes de refoulement fournis et des gicleurs à eau.

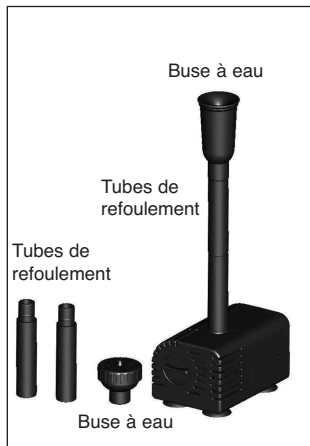
En tant que source d'énergie, il est possible d'utiliser soit un module solaire, soit un appareil d'alimentation avec une tension de 12 - 24 volts. En cas d'utilisation avec un module solaire, la pompe fonctionne seulement quand le rayonnement solaire sur le module solaire est suffisant.

Un boîtier d'accumulateur (accessoire) pour cette pompe peut être livré sur demande. Un éclairage DEL (accessoire) est disponible pour le fonctionnement sur accumulateur. Il s'enfiche sur le tube de refoulement et permet d'obtenir un effet d'éclairage du jet d'eau. Les anneaux lumineux DEL sont livrables en plusieurs couleurs.

La puissance d'amenée de la pompe peut être réglée par le régulateur situé sur la face avant de la pompe. La pompe à eau ne dispose pas d'un interrupteur Marche/Arrêt. La pompe commence à amener de l'eau dès qu'elle est raccordée à son alimentation en électricité.

4. Montage et mise en service

1. Déroulez complètement le câble de raccordement de la pompe.
2. Veillez à ce que l'obturateur soit fixé fermement et de manière sûre sur la prise femelle.
3. Posez la pompe dans l'eau (ce faisant, tenez compte du point 5).
4. Assemblez les tubes de refoulement en les enfichant entre eux jusqu'à ce qu'ils sortent à la surface de l'eau. Pour ce faire, mettez d'abord la réduction en place sur la pompe.
5. Vous pouvez maintenant choisir d'utiliser une des 2 buses à eau.
6. La pompe peut être utilisée à titre alternatif pour l'amenée d'eau par le biais d'un tuyau. Pour ce faire, il vous suffit d'enficher un tuyau sur le tube de la pompe.
7. Alimentez à présent la pompe à eau en énergie par le biais d'un module solaire. Utilisez à cet effet la prise avec câble fournie (rouge = borne positive, noir = borne négative). Si vous avez acheté cette pompe en tant que système solaire complet, la prise correspondante se trouve déjà au niveau du module solaire.



Nota : la prise est protégée contre les inversions de polarité. Il ne faut pas forcer lors de l'enfichage. Le verre du module solaire est fragile et peut casser.

Attention, risque de blessure ! Un module cassé ne peut plus être réparé et doit être éliminé dans le respect de l'environnement.

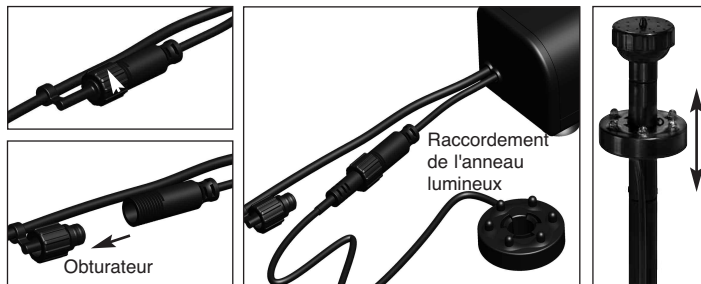
8. Si la puissance de la pompe est trop élevée, vous pouvez réduire la quantité d'eau. Pour ce faire, tournez simplement le régulateur situé sur le côté avant de la pompe dans le sens des aiguilles d'une montre. Ne forcez pas lorsque vous effectuez le réglage. La plage de réglage est de 45°.

4.1 Marche avec anneau lumineux DEL

Un anneau lumineux DEL peut être livré en tant qu'accessoire. Cet anneau peut tout simplement être mis en place sur le tube de refoulement.

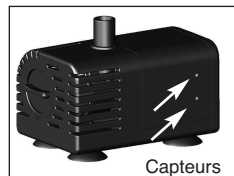
Le raccordement électrique s'effectue via la broche femelle située sur la pompe.

Pour ce faire, retirez l'obturateur, enfichez la prise de l'anneau lumineux dans la prise femelle et serrez fortement l'écrou-raccord



5. Protection contre la marche à sec

La pompe est équipée de série d'une protection contre la marche à sec. A cet effet, elle est équipée de deux capteurs situés sur les côtés du boîtier. La pompe fonctionne lorsque les capteurs se trouvent sous l'eau. Elle ne fonctionnera pas si l'un des capteurs sort de l'eau.



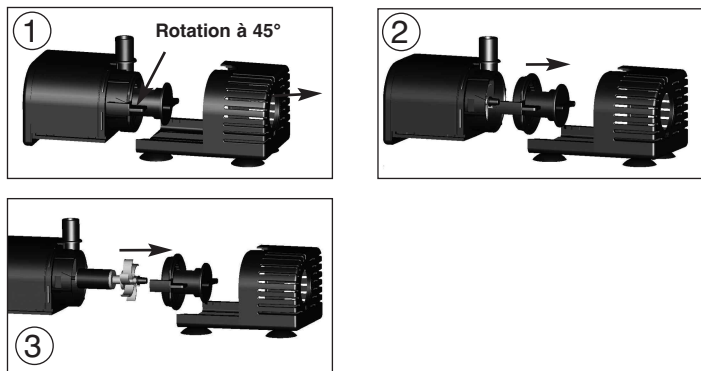
6. Entretien et maintenance

Afin de lui conserver sa puissance, il convient, en fonction du degré de saleté de l'eau, de nettoyer de temps à autre la pompe et ses composants à l'aide d'eau chaude. Pour ce faire, ouvrez le boîtier en procédant comme suit :

Nota : ne forcez pas lors du démontage et du remontage de la pompe. Les pièces sont très fragiles et peuvent casser facilement.

1. Retirez la prise de la pompe.
2. Tirez avec précaution le cache avant de la pompe vers l'avant comme s'il s'agissait d'une plaque coulissante (figure 1).
3. Tournez le cache avant de la pompe de 45° dans le sens des aiguilles d'une montre (figure 1) et tirez avec précaution le cache vers l'avant (figure 2). Ce faisant, faites attention à l'arbre en plastique et au joint.
4. Sortez avec précaution les roues à ailettes de la pompe (aidez-vous le cas échéant d'une petite pince). (figure 3).
5. Nettoyez à présent avec précaution toutes les pièces à l'eau chaude.
6. Enfichez à présent et avec précaution l'arbre conjointement à la roue à ailettes dans le trou de la pompe. Ce faisant, veillez à ce que l'arbre soit bien fixé.
7. Mettez à présent avec précaution le cache sur la pompe. Ce faisant, veillez à ce que le joint soit correctement positionné.
8. Tournez à présent à nouveau le cache avant de 45° dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le remettre à sa position d'origine.
9. Faites à présent glisser la partie inférieure de la pompe complètement dans le boîtier de pompe.

La pompe est maintenant à nouveau prête à fonctionner.



7. Défaits de fonctionnement

La pompe n'amène pas d'eau

- La pompe est-elle complètement immergée dans l'eau ?
- Protection contre la marche à sec (point 5)
- Y a-t-il une inversion de polarité au niveau de la tension de raccordement ? Câble marron = pôle positif, câble bleu = pôle négatif.
- Pompe sale ? Pour le nettoyage de la pompe, voir le point 6.

8. Caractéristiques techniques

Tension de service :	12 - 24 V DC
Type de protection :	IP 68
Consommation d'énergie :	env. 3 W à 12 VDC - env. 12 W à 24 VDC
Hauteur de refoulement :	0,8 m maxi à 12 VDC - 2 m maxi à 24 VDC
Puissance de refoulement :	470 l/h maxi à 12 VDC - 750 l/h maxi à 24 VDC
Plage de températures de fonctionnement :	+ 4 à + 40 °C

Remarque : La pompe n'est appropriée, que pour le pompage d'eau.

Remarque : Protéger la pompe contre le gel !

Pendant les mois froids d'hiver, la pompe doit être sortie de l'eau et conservée dans un endroit chaud, par contre le panneau solaire peut rester à l'air libre.

9. Consignes de sécurité :

DANGER pour les enfants! Évitez le contact des enfants avec les petites pièces (tuyaux de refoulement et gicleurs) pouvant être facilement avalées, ainsi qu'avec l'emballage. Il y a danger d'étouffement !

ATTENTION, danger de trébuchement! Posez le câble de raccordement de manière à ce que personne ne puisse trébucher !

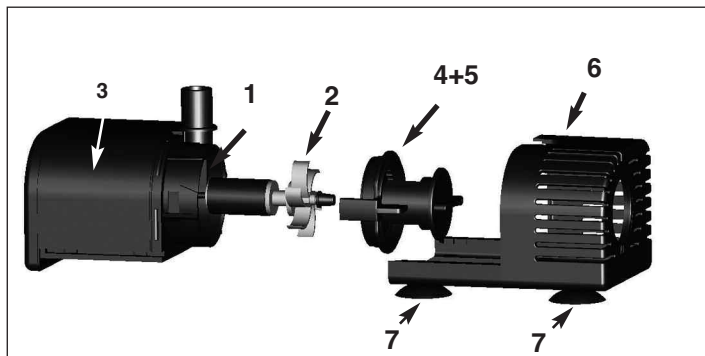
PRUDENCE, dommages matériels! Si vous installez le panneau solaire sans support, il faut veiller à une fermeté de positionnement suffisante. Si le panneau bascule ou si un corps étranger entre en collision avec celui-ci, alors le panneau peut subir des dommages.

Remarque sur la gestion des déchets d'appareils électriques :

Cher client, si vous voulez vous séparer de votre article, respectez les dispositions en vigueur.

Vous trouverez les renseignements correspondants chez votre municipalité.

10. Pièces de rechange



1. Arbre en céramique, blanc :	n° d'article : 911020
2. Roue de pompe :	n° d'article : 911021
3. Gaine intérieure en caoutchouc :	n° d'article : 911022
4. Cache avant :	n° d'article : 911023
5. Joint pour cache :	n° d'article : 911024
6. Plaque coulissante avec pieds à ventouse :	n° d'article : 911025
7. Pieds à ventouse (4 pcs.)	n° d'article : 911026
8. Jeu de gicleurs complet :	n° d'article : 911027

Fabricant

esotec GmbH - Gewerbegebiet Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 - Fax.-Nr: +49 9605-92206-10 - Internet: www.esotec.de

Élimination:

Cher client,
Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

Copyright, esotec GmbH

11. Accessoires

11.1 Rallonge 5 m pour pompe

N° article : 101738



11.2 Boîtier d'accumulateur 12 V/7 Ah

N° article : 101734



- Le chargeur d'accumulateurs peut être utilisé dans les systèmes de pompes esotec suivants : Vérone, Toscane, Naples, Naples DEL, Sienne et Sienne DEL.
- Le caisson d'accu est intégré entre la pompe et le module solaire. La pompe peut être mise en marche ou à l'arrêt au moyen d'un interrupteur.
- L'accu intégré est protégé contre une décharge et une surcharge.
- Deux DEL indiquent l'état de l'accu.
- Le système est fourni sur fiche et monté en l'espace de quelques minutes.

11.3 Anneaux lumineux

(uniquement en liaison avec le boîtier d'accumulateur)



Anneau lumineux DEL blanc (avec 6 DEL blanches)	N° article : 101790
Anneau lumineux DEL orange (avec 6 DEL orange)	N° article : 101791
Anneau lumineux DEL bleu (avec 6 DEL bleues)	N° article : 101792
Anneau lumineux DEL vert (avec 6 DEL vertes)	N° article : 101793
Anneau lumineux DEL rouge, vert, bleu (avec 2 DEL de chaque couleur)	N° article : 101794

Rallonge 5 m pour anneaux lumineux

N° article : 101740

Mode d'emploi

accu peut être 12 V / 7 Ah

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : 00 49 (0)9605-92206-0

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 101735

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la produit. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, nous vous remercions d'avoir opté pour cette produit.

La produit que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est annulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à la destination

- La station à batteries peut être utilisée avec les systèmes de pompe esotec Vérone, Toscane, Naples, Naples DEL, Sienna et Sienna DEL.
- La station à batteries se monte entre la pompe et le module solaire.
- La pompe peut être mise en marche ou arrêtée via un interrupteur.
- La tension de fonctionnement de la pompe peut être paramétrée entre 12 et 24 V grâce à un régulateur.
- Fonctionnement de la pompe au choix soit en continu ou par minuterie
- La batterie intégrée est protégée contre la sous-charge et la surcharge ainsi que les courts-circuits.
- Deux lampes LED indiquent le niveau de charge et de rechargement de la batterie.
- Le système est prêt à être branché et installé en quelques minutes.

Indication : la station de la batterie ne doit pas être placée en plein soleil ou dans l'eau.

Mode de fonctionnement :

La station de la batterie doit être connectée entre le module solaire et la pompe d'étang.

Lorsque l'ensoleillement est optimal, le module solaire produit plus d'énergie électrique que la pompe d'étang n'en a besoin. Cette énergie supplémentaire sera stockée dans la batterie et mise à disposition de la pompe en cas d'obscurité ou de temps ombragé.

Si la tension de la batterie est dans la plage de fonctionnement, la pompe se mettra en marche et le voyant LED vert s'allumera. Si la batterie est déchargée, la pompe s'arrêtera et le voyant LED rouge s'allumera. Le voyant LED jaune se met en marche dès que la batterie est chargée.

La batterie est protégée contre la sous-charge et la surcharge ainsi que les courts-circuits.

Le chargement de la batterie est prioritaire par rapport au fonctionnement de la pompe.

Durant les mois d'été et de fort ensoleillement, le fonctionnement est le suivant :

Le matin, la batterie déchargée est rechargée via le module solaire (le voyant LED est allumé en jaune). La batterie est encore déchargée durant la matinée (le voyant LED est allumé en rouge).

Si la tension de la batterie atteint la valeur de mise en marche (env. 12,65 V), la

pompe se mettra en marche et le voyant LED s'allume en vert. Durant l'été et en cas de fort ensoleillement, le module solaire produit assez d'énergie pour alimenter la pompe d'étang et en même temps charger la batterie.

Le soir et lorsque l'ensoleillement décline, la pompe sera de plus en plus alimentée par la batterie. Le système fonctionne ainsi jusqu'à ce que la batterie atteigne son seuil de déchargement (env. 11,8 V). La pompe et l'éclairage LED s'arrêtent alors automatiquement et le voyant LED devient rouge.

La batterie sera rechargée le lendemain matin via le module solaire (le voyant LED devient jaune). Ce processus peut durer plusieurs heures et dépend de l'ensoleillement.

La tension de sortie de la station à batteries peut être réglée par le régulateur situé sur la face avant. Pendant les périodes de faible ensoleillement, le régulateur doit se trouver sur la position la plus basse.

4. Montage et mise en service

1. Dévissez les vis situées en bas du boîtier et enlevez le couvercle du boîtier accumulateur.

2. Embrochez l'attache du câble rouge (marron) sur le pôle + de l'accu.

3. Déroulez complètement le câble de la pompe.

4. Insérez la fiche du câble de la pompe dans la prise intégrée « **OUTPUT DC 12-24 V** » de la station à batteries. Vissez le contre-écrou pour assurer le câble. Ce faisant, veillez à ce que l'interrupteur se trouve en position **Arrêt (OFF)**.

5. Déroulez complètement le câble de la station à batteries.

6. Insérez le câble et la fiche dans la prise du module solaire. Vissez le contre-écrou pour assurer le câble.

7. Placez la pompe dans le bassin. Tenez compte ce faisant de la notice d'utilisation de la pompe. Elle contient des informations importantes relatives à la mise en service et à la maintenance.

8. Laissez l'interrupteur en position "**OFF**" (**Arrêt**) et chargez l'accumulateur pendant 2 à 3 heures par temps ensoleillé. Lorsque l'interrupteur se trouve en position « **ON** » (**Marche**), la DEL verte s'allume et la pompe commence à fonctionner.

9. La tension de fonctionnement de la pompe peut être réglée entre 12 V et 24 V par le biais d'un régulateur. La puissance de la pompe est donc réglable.

Nota : la pleine puissance ne doit être sélectionnée qu'en été. Du fait de la consommation accrue, la durée de fonctionnement maximale de l'accumulateur diminue de manière notable.

Nota : les prises et les fiches sont protégées contre les inversions de polarité. Il ne faut pas forcer lors de l'enfichage. Le verre du module solaire est fragile et peut casser.

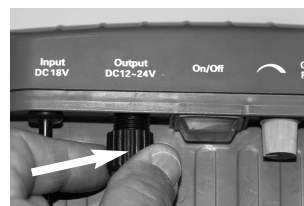
Nota : la station à batteries ne doit pas être montée en plein soleil.

5. Type de fonctionnement de la station à batteries

5.1 Réglages via le commutateur

1. Position ON (Marche) : lorsque l'accumulateur intégré présente une tension suffisamment élevée, la pompe fonctionne (la DEL verte s'allume). En cas d'excédent d'énergie, l'accumulateur est chargé. Si la puissance du module solaire diminue du fait d'un passage nuageux, la pompe est alimentée en électricité par l'accumulateur. En soirée, la pompe continue à fonctionner jusqu'à ce que le régulateur coupe l'accumulateur (la DEL rouge s'allume).

2. Position 0 (OFF) (Arrêt) : la pompe est arrêtée. L'accumulateur est chargé via le module solaire et l'énergie électrique est stockée. Le voyant LED devient jaune dès que la batterie est chargée via le module solaire.



Nota : si vous souhaitez obtenir la plus longue durée d'utilisation possible en soirée, mettez l'interrupteur en position « OFF » pendant la journée et sur la position "ON" en soirée.

Nota : en plein été ou à l'occasion de forts rayonnements solaires, il est conseillé de laisser l'interrupteur en position « ON » (Marche). C'est ainsi que l'on parvient à obtenir la durée de marche la plus longue de la pompe.

5.2 Fonctionnement en mode minuterie

Il est possible de faire fonctionner la station à accumulateurs avec la fonction minuterie par le biais du commutateur « Timer ON » / « Timer OFF ». La fonction est activée lorsque le commutateur est enfoncé. Chaque heure, la pompe fonctionne pendant 10 minutes environ.

Nota : cette fonction s'utilise en particulier en cas de faible rayonnement solaire ou à l'occasion d'un fonctionnement plus long dans l'obscurité.



6. Protection contre les courts-circuits

Pour éviter qu'un court-circuit à la pompe n'en détruise les composants électroniques, la station de la batterie est protégée contre les courts-circuits. Dès qu'un court-circuit se produit au raccordement de la pompe, le voyant de l'état de la batterie clignote en alternance en rouge et en vert. Vérifiez dans ce cas que la pompe fonctionne (par exemple, alimentez la pompe directement grâce au module solaire) et vérifiez l'étanchéité de tous les connecteurs.

7. Signification des voyants LED

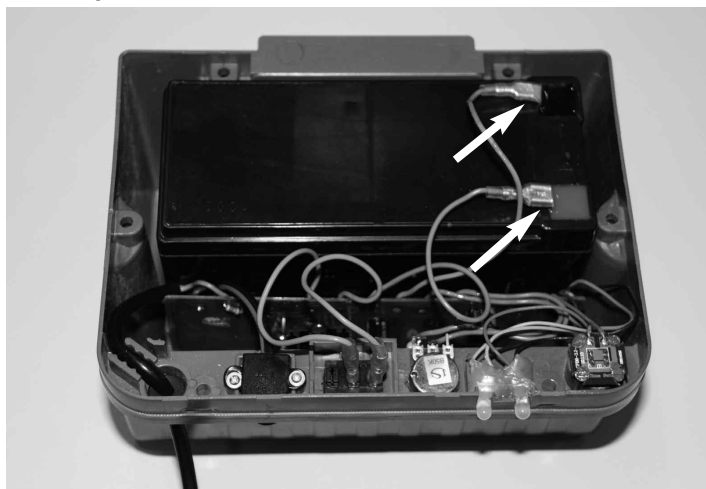
G-Normal, R-Low :

Le voyant LED devient vert quand la batterie est suffisamment chargée pour alimenter en énergie la pompe. Le voyant LED devient rouge quand la batterie est déchargée. Le voyant ne s'allume pas quand la pompe est débranchée.

Charge :

Le voyant LED devient jaune dès que la batterie est chargée via le module solaire. Le voyant s'allume également lors que l'appareil est éteint.

8. Remplacement de l'accumulateur



Nous recommandons de remplacer l'accumulateur tous les 2 ans environ. Vous pouvez vous procurer un accumulateur neuf de conception identique auprès du fabricant ou de votre détaillant.

Lors du remplacement, procédez comme suit :

1. Mettez l'interrupteur en position « OFF » (Arrêt) et débranchez le module ainsi que la pompe à eau de la station à batteries.
2. Retournez la station à batteries et desserrez les vis situées au niveau du cadre inférieur du boîtier à accumulateurs, puis retirez le couvercle avec précaution.
3. Débranchez les deux câbles de l'accumulateur (illustration ci-dessus). Veuillez noter la couleur pour les câbles des **pôles positif (marron) et négatif (bleu)**.
4. Retirez l'accumulateur du boîtier et insérez le nouvel accumulateur de conception identique.
5. Enfichez à nouveau les cosses de câble dans les pôles de l'accumulateur en respectant les polarités (**câble positif : marron, câble négatif : bleu**).
6. Refermez le boîtier en procédant en sens inverse.

Nota : utilisez uniquement un accumulateur de conception identique présentant la même tension et la même capacité.

Nota : l'ancien accumulateur doit être rebuté dans le respect des règles relatives à l'environnement. Pour ce faire, adressez-vous aux communes, aux points de collecte publics ou à votre détaillant.

9. Pendant l'hiver

Rechargez entièrement l'accu dans le boîtier accumulateur. Pour ce faire, profitez d'une journée ensoleillée et déconnectez le boîtier accumulateur. Après la recharge, le câble doit être débranché d'un pôle accumulateur. A cet effet, ouvrez le boîtier, tel que cela est décrit au point 8. Pendant l'hiver, le boîtier accumulateur doit être, uniquement entièrement chargé, rangé dans une pièce à l'abri du gel.



10. Problèmes

La DEL ne passe pas au vert malgré le rayonnement solaire.

1. L'accumulateur n'est pas encore assez chargé et n'a pas encore atteint le seuil de mise en marche. En cas de rayonnement solaire faible, le processus de charge peut prendre plusieurs heures.
2. L'accumulateur est usé ! L'accumulateur devrait être remplacé tous les 2 ans environ. Tenez compte du point 8 de la présente notice.

La DEL ne passe pas au vert malgré le rayonnement solaire. Lorsque l'on met l'interrupteur en position Arrêt et qu'on le remet en position Marche, la pompe fonctionne et la DEL verte s'allume.

1. L'accumulateur n'a pas encore atteint le seuil de mise en marche. Après l'arrêt et la remise en marche du système, l'électronique se remet à zéro et le système se met en marche sans attendre que le seuil de mise en marche soit atteint. C'est un processus tout à fait normal, qui ne signale pas la présence d'un défaut.

Malgré l'ensoleillement, le voyant LED ne devient pas vert lors de l'arrêt et de la mise en marche de l'interrupteur On/Off. Si la pompe est en marche, le voyant vert s'allume.

1. La batterie n'a pas encore atteint son seuil de déchargement. Après la mise en marche et l'arrêt du système, l'électronique se réinitialise et le système se met en route sans attendre le seuil de remise en marche. Ce processus est tout à fait normal et ne présente aucun défaut.

Le voyant LED clignote en rouge et en vert.

1. Il y a un court-circuit à la sortie. Veuillez vérifier la pompe et tous les connecteurs (en particulier l'étanchéité de ceux des voyants LED).
2. Vérifiez que le câble n'a pas été endommagé ou mordu par des animaux.

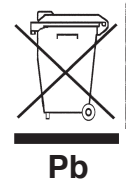
11. Caractéristiques techniques

- Tension de l'accumulateur :	12 V
- Capacité de l'accumulateur :	7 Ah
- Protection contre les surcharges :	13,8 V env.
- Protection contre les décharges profondes :	11,8 V env.
- Seuil de tension pour la remise en marche :	12,7 V env.
- Tension de sortie :	12 - 24 V DC (réglable)
- Charge de tension maxi (sortie) :	800 mA
- Puissance maxi raccordable du module (entrée) :	20 Wp
- Type de protection :	IP 44

ATTENTION aux risques de trébuchage ! Posez le câble de sorte que vous ne risquez pas de trébucher !

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



Elimination:

Cher client,

Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

Fabricant

esotec GmbH - Gewerbegebiet Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 - Fax.-Nr: +49 9605-92206-10
Internet: www.esotec.de - e-mail: info@esotec.de

Copyright esotec GmbH